

- 6.5 Le Comité désire inciter les universités et les collèges canadiens qui accueillent un nombre assez considérable d'étudiants étrangers à suivre une pratique, courante dans d'autres pays, de maintenir des relations avec ces étudiants quand ils rentrent chez eux, c'est-à-dire leur écrire régulièrement, les encourager à former des groupes d'anciens dans leur pays et trouver de nouvelles façons de garder le contact.

Réponse

Bon nombre d'universités canadiennes ont d'ores et déjà reconnu l'importance d'entretenir un contact permanent avec leurs anciens étudiants étrangers et prennent des mesures efficaces en ce sens. Pour sa part, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international porte à l'attention de l'Association des universités et collèges du Canada, de l'Association des collèges communautaires du Canada et du Bureau canadien de l'éducation internationale les recommandations du Comité afin qu'ils puissent les diffuser à leurs membres. De plus, le Ministère aura d'autres occasions d'encourager les universités et collèges canadiens à assurer le suivi cette recommandation. Les missions du Canada à l'étranger aideront les universités et les collèges dans cette entreprise dans la mesure du possible.